**Fiche de synthèse**

Prise en charge en centre de soins de suite et de réadaptation en addictologie (CSSRA)

**I.**               **Introduction**

**Dates importantes :**

Milieu du 19ème : apparition des premiers centres de cure traitant les addictologies.

Décret du 17 avril 2008 : les centres de post-cures deviennent les CSSRA.

2023 : changement d’appellation, les CSSRA deviennent des SMRA (Soins Médicaux et de Réadaptation en Addictologie). Ce changement de nom a été effectué dans le but de mieux préciser le caractère médical des établissements et de mettre davantage l'accent sur la réadaptation dans le traitement des addictions.

**II.**             **Définition et missions des centres de soins de suite et de réadaptation addictologique.**

**Centre de soins de suite et de réadaptation addictologique (CSRRA)**: établissement mettant en œuvre un projet thérapeutique visant à prévenir et réduire les conséquences fonctionnelles, physiques, psychologiques et sociales des personnes ayant une conduite addictive et de promouvoir leur réadaptation

L’objectif d’un séjour en CSSRA pour un patient dépendant est de permettre à celui-ci de rompre définitivement avec la dépendance alcoolique et/ou aux produits psychoactifs et de trouver un désir de mieux-être tout en s'intégrant dans la société.

Public accueilli en CSSRA : Toutes personnes majeures ayant une problématique d'addiction avec substance psychoactive, après un sevrage hospitalier et sous traitement de substitution stabilisé ainsi que les personnes dépendantes présentant des conséquences fonctionnelles, physiques, cognitives, psychologiques et sociales

**Les différentes missions d’un CSSRA :**

- Evaluation et diagnostic : De façon individuelle, elle permet de déterminer le type de dépendance et les besoins spécifiques de traitement.

- Réadaptation physique et psychologique : programmes de réadaptation personnalisés (thérapie individuelle et de groupe, activités physiques, approches cognitivo-comportementales…)

- Réinsertion sociale : aide les patients à se réintégrer dans la société tout en les accompagnant (soutien dans la recherche d’emploi…)

- Prévention des rechutes : les outils et stratégies nécessaires à la prévention des rechutes et au rétablissement à long terme sont donnés aux patients.

L’hospitalisation au sein d’un service de CSSRA permet une période prolongée loin des produits psychoactifs, dans un environnement sécurisé, empathique et sans jugement.

**Objectif principal en CSSRA : accompagner les personnes vers une vie sans dépendance.**

**III.**               **Prise en charge des patients en centres de soins de suite et de réadaptation addictologique.**

Il existe 3 modes d’hospitalisation : complète, de jour et de nuit.

La prise en charge comprend des activités thérapeutiques présentant de nombreux avantages : réduction du stress et de l’anxiété, renforcement des compétences sociales, création d’une structure et d’une routine quotidienne, acquisition de compétences…

Exemple : séance d’activité physique, relaxation, art-thérapie, groupe d’écriture

- Présentation de l’équipe pluridisciplinaire en CSSRA.

L’équipe pluridisciplinaire en centre de soins de suite et de réadaptation addictologique est un facteur essentiel dans un parcours de sevrage. On y retrouve des médecins addictologues et psychiatres, des psychologues, du personnel soignant (aide-soignant, infirmier), assistante sociale, éducateur médico-sportif…

**VI.**               **La prise en charge et les missions de l’infirmière au sein d’un CSSRA.**

- Les qualités requises : l’empathie, la communication, le sens de l’écoute, la patience, savoir faire preuve de compétences cliniques (connaissances solides des traitements et des stratégies de gestion de l’addiction ainsi que des compétences en évaluation et en suivi des patients).

- Les différentes missions d’une IDE en CSSRA :

Accompagner les patients dans leur soin, assurer la surveillance de l’état clinique (physique et psychologique) du patient, faciliter l’expression des besoins et attentes, mener des entretiens individuels, animer des ateliers thérapeutiques, assurer la distribution médicamenteuse et autres soins prescrits, participer au repas thérapeutique, veiller au respect des règles de fonctionnement de l’établissement

Différentes compétences sont requises pour travailler en centre de soins de suite et de réadaptation comme le travail en collaboration avec une équipe pluridisciplinaire, des qualités d’écoute et d’organisation, la capacité à s’investir dans la réalisation de projets et à prendre des initiatives, le travail de lien avec les médecins prenant en charge les patients…

**VII.**               **Parcours type d’un patient au CSSRA de Marienbronn**

L’admission : Elle se fait après orientation de la structure où le patient a effectué son sevrage. Le sevrage éthylique est obligatoire, les patients qui arrivent non sevrés ne sont pas admis. Le programme du séjour : Un emploi du temps correspondant au programme thérapeutique du patient lui est remis et expliqué en début de séjour. Le patient de la structure : horaires des repas, distribution des médicaments, horaires des activités et du coucher…

La sortie : La date de sortie est fixée par le médecin psychiatre référent, en accord avec le patient. En amont, les équipes soignantes ainsi que le service social auront accompagné le patient dans la préparation de son retour à domicile en identifiant les aménagements à prévoir ou les aides souhaitables à mettre en place.

Trois mois après son départ, un questionnaire sera envoyé au médecin traitant du patient (ou un autre professionnel de son choix), pour prendre de ses nouvelles et évaluer les bénéfices du séjour.

Le patient peut à tout moment décider de mettre fin à son contrat de soin et quitter l’établissement

         Et après ?

A la sortie de l'établissement, les patients rentrent chez eux et sont orientés vers un CSAPA (Centre de soins d’accompagnement et de prévention en addictologie) en milieu hospitalier ou en CTR (Centre Thérapeutique Résidentiel) afin de consolider le sevrage ou la substitution après un passage en CSSRA.